

Aide aux associations locales

Soutien logistique

Vous souhaitez organiser une animation et vous avez besoin d'une salle et/ou de matériel ?
Pour être prises en compte, toutes les demandes doivent être enregistrées par nos services au minimum 15 jours avant la date de la manifestation.

Pour faire votre demande, veuillez utiliser les formulaires ci-après :

[Demande de soutien](#)

-

Formulaire de demande d'autorisation de boissons :

[Demande de debit temporaire de boissons association avril 2015 .pdf \(67,88 kB\)](#)

-

La mairie met également à votre disposition son réseau d'affichage municipal pour promouvoir vos manifestations. Afin de permettre d'établir le calendrier d'affichage annuel, il est demandé aux associations de communiquer leurs besoins (date et nom de l'événement) chaque année avant le 15 février à l'adresse communication@bidart.fr

Demande de subvention

Vous êtes une association et vous souhaiteriez bénéficier d'une subvention de la commune,

Vous devez télécharger, compléter le document ci-dessous et le remettre en Mairie de Bidart avant le **16 décembre 2016**.

[Dossier demande subvention 2017.pdf \(143,58 kB\)](#)

-

Les réponses seront adressées aux associations courant avril, après le vote du budget communal, pour un versement de la subvention courant Mai"

Informations aux associations

- Portail ministériel d'information sur les associations et informations pratiques : www.associations.gouv.fr

Vide-greniers

Du mois de mars au mois de novembre, tous les 1^{er} dimanches de chaque mois (hormis en d'août), les associations ont la possibilité d'organiser un vide-greniers sur la zone commerciale de Zirlinga.

Vous êtes une association bidartaise et souhaitez organiser un vide-greniers ?

Téléchargez les 2 documents ci-dessous :

[Demande de prise en charge organisation vide-greniers.pdf \(33,25 kB\)](#)

-

[Déclaration préalable à une vente au déballage \(et demande d'autorisation d'occupation du domaine public\).pdf \(41,26 kB\)](#)

-

Une fois complétés, ces documents devront être retournés avant le 25 janvier de chaque année en Mairie à l'attention de **M. Francis TAMBOURINDÉGUY – Pôle Culture - BP 10 - 64 210 BIDART** ou par **courriel** en [cliquant ici](#).



Voir

[**Demande de soutien**](#)